

LA 1^{RE} RENCONTRE [MET] ORGANISÉE PAR LA VILLE DE PARIS EST CONSACRÉE AUX ÉCO-CONSTRUCTIONS

Vendredi 7 novembre 2008 : l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris a accueilli la première rencontre [met] organisée par la Ville de Paris, depuis sa signature du Pacte PME le 8 janvier dernier. Une sélection de 21 PME innovantes a présenté des produits et services dans les domaines de l'énergie solaire, des économies d'énergie et des produits verriers à une assemblée constituée de 55 auditeurs, prescripteurs et acheteurs en provenance de 13 directions de la Ville de Paris, ainsi que de bailleurs sociaux et de sociétés d'économie mixte. La matinée qui s'est achevée sur une session d'échanges informels des participants autour d'un cocktail, se solde par un bilan positif : un total de 178 rendez-vous ultérieurs a été demandé aux PME, qui ont toutes reçu des marques d'intérêt.

En ouverture de la manifestation, Christian Sautter, adjoint chargé de l'Emploi, du développement économique et de l'attractivité internationale, avait évoqué l'objectif poursuivi par la Ville de Paris à travers la signature du Pacte PME : « *la Ville de Paris réalise 1,5 milliards d'euros d'achats chaque année. Dans nos travaux de rénovation du bâti, par exemple, nous avons évalué la part des PME à 30 % et nous nous sommes demandés comment faire mieux en améliorant l'accès des PME innovantes aux projets de la Ville de Paris.* » Christian Sautter avait ensuite expliqué le choix de la municipalité de consacrer ce premier événement aux éco-constructions par une double motivation de développement social et économique qui avait également guidé l'adoption du Plan Climat : « *nous sommes persuadés que les économies d'énergie sont un gisement d'emploi.* »

Puis, Emmanuel Leprince, directeur général du programme Pacte PME, en avait rappelé les fondamentaux, en souhaitant que d'autres collectivités territoriales prolongent la démarche de « mobilisation positive » de la Ville de Paris par la signature du Pacte PME, et en soulignant que « *les collectivités territoriales représentent 60 % du montant des achats publics* ». L'accès des PME à la commande publique devrait d'ailleurs être facilité par l'article 26 de la loi de modernisation de l'économie (LME).

À PROPOS DU PACTE PME

Mis en œuvre depuis fin 2005 par OSEO et le Comité Richelieu, le Pacte PME a pour but d'accélérer la croissance des PME innovantes en renforçant les relations qu'elles entretiennent avec les grands comptes. Depuis son lancement, 50 grands comptes l'ont signé et plus de 2 600 PME s'y sont inscrites. En 2007, le montant des achats effectués auprès des PME par les grands comptes qui étaient déjà signataires en 2006 a augmenté de 1,3 milliards d'euros. Nicolas Sarkozy, président de la République française, a qualifié le Pacte PME de « *programme clé pour l'économie française* ».

Pour aller plus loin

www.pactepme.org, www.comite-richelieu.org, www.oseo.fr

Contacts presse

Rachael Godt, chargée des relations presse Pacte PME, godt@pactepme.org, 01 45 23 09 39
Sabina Cristova, attachée de presse OSEO, sabina.cristova@oseo.fr, 01 41 79 98 85